

Titel: Draft, [Case] 097-4380

Citation: "Draft, [Case] 097-4380", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 1. Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel_097-shoot-workidacc-1992_0005_097_Case_4380/facsimile.pdf (tilgået 18. juli 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

110 ~~111~~

27bis
Nous savons déjà (voir 32) que de et à ne sont pas des mots indépendants (des prépositions), mais seulement des morphèmes de cas.

La flexion correspondante de pronom *morphème anaphorique (masculin)* est un peu différente:

- nominatif il
- accusatif le
- datif lui
- génitif possessif (se remplace par le pronom possessif)
- partitif de lui.

Ici, le datif se forme sans morphème de cas, et, par conséquent, la connexion à lui n'est nullement équivalente à la connexion à l'homme: à l'homme est le datif tout simplement, mais à lui est le datif avec la préposition à.

Il en résulte que à lui n'est pas un cas (personne ne le conçoit non plus comme tel), mais une préposition suivie de son régime, comme p. ex. le danois til det. Or, bien que y substitue cette connexion de à avec lui, *l'élément* ~~le mot~~ y ne peut être considéré un pronom, *(c.-à-d. un morphème anaphorique)* mais un adverbe aussi bien que le danois dertil, qui substitue parfois la connexion til det. à + lui est substitué par y de même façon que l'allemand zu + dem est substitué par dazu; et personne n'a l'idée d'appeler, à cause de cette substitution, le mot dazu un pronom. *(ou un morphème pronominal)*

111 (1)

Il n'en est pas de même de en, substituant le génitif partitif de lui. Dans les deux phrases